



Rapport d'Activités 2018

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| 1. Les chantiers | 3 |
| 1.1. Concertation et numérique..... | 3 |
| 1.2. Garantir la concertation..... | 4 |
| 1.3. Participer en intercommunalité..... | 5 |
| 1.4. Chartes de la participation..... | 5 |
| 1.5. Conseils départementaux et démocratie participative..... | 5 |
| 2. Les ateliers et les rencontres | 6 |
| 2.1. Activités préparatoires aux dix ans de l'Institut..... | 6 |
| 2.2. Journée nationale « 10 ans de l'Institut »..... | 7 |
| 2.3. Ateliers sur le dialogue environnemental..... | 7 |
| 2.4. Rencontres nationales de la participation..... | 8 |
| 2.5. Groupe d'échange de pratiques..... | 8 |
| 2.6. Autres ateliers..... | 8 |
| 3. Les ressources et la diffusion | 10 |
| 3.1. Site internet..... | 10 |
| 3.2. Newsletter..... | 10 |
| Echanges et partenariats | 12 |
| 3.3. Les échanges avec les associations et réseaux..... | 12 |
| 3.4. Réseaux locaux de l'Institut..... | 13 |
| 3.5. Activités diverses..... | 13 |
| 4. L'association | 14 |
| 4.1. La gouvernance..... | 14 |
| 4.2. Les membres..... | 14 |

L'année 2018 est celle des dix ans de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne. Cela en fait une année particulière qui nous a donné l'occasion de réfléchir sur l'évolution du champ de concertation et de la participation au cours des années écoulées ainsi que sur les enjeux à venir.

1. Les chantiers

Les chantiers correspondent à des activités pluriannuelles de l'Institut, dont le but est de construire une réflexion au long cours et de déboucher sur des propositions opérationnelles, visant à faire évoluer la réglementation et les pratiques. En 2018, le chantier particulièrement actif a été celui sur le numérique. Les autres chantiers (garants et métropoles) étant provisoirement mis en suspens.

1.1. Concertation et numérique

Ce séminaire, en partenariat avec le GIS Démocratie et Participation, est consacré aux problématiques du numérique dans le champ de la concertation. Engagé en 2015, il se poursuit depuis lors sous forme de séances de travail au cours desquelles nous sommes parvenus, malgré l'itinérance assumée, à capitaliser les acquis et à faire progresser la réflexion. Les étapes ont été les suivantes :

| | |
|--------------------------|---|
| Avril 2015 (Paris) | vers l'extension du domaine du dialogue |
| Juillet 2015 (Paris) | Entre recherche et analyse de pratiques |
| Novembre 2015 (Paris) | Mobiliser par et sur le web |
| Mars 2016 (Marseille) | L'inclusion par le numérique dans les dispositifs participatifs |
| Janvier 2017 (Paris) | Les Civic Tech au service de quels projets de société ? |
| Novembre 2017 (Grenoble) | Internet et la logique du nombre |
| Janvier 2018 (Nantes) | La démocratie numérique est-elle une affaire de prestataires ? |
| Juillet 2018 (Paris) | Participation numérique, données personnelles & RGPD |

Session de Nantes, janvier 2018

Le développement de la démocratie participative s'est accompagné du déploiement progressif d'une "ingénierie de la participation" qui prend la forme d'une standardisation des outils et des méthodes pour "faire participer" les citoyens. Elle a favorisé l'émergence d'une myriade de consultants qui mettent leurs compétences au service des collectivités et viennent co-élaborer les dispositifs avec les agents. L'objectif de l'atelier était d'interroger la réalité et les contraintes de ce type de collaboration dans le contexte de la participation via les outils numériques. Avec les interventions de :

- Maxime Sourdin, Chargé de mission Grand Débat Transition Énergétique, Nantes Métropole
- Olivier Doutrelot, responsable du pôle projets de Paris Numérique à la Ville de Paris
- Thibaut Dernoncourt, Directeur Conseil chez Cap Collectif

Session de Paris, juillet 2018

A l'heure de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les acteurs de la concertation et de la participation citoyenne ne peuvent faire l'économie d'une réflexion sur les données numériques qu'ils recueillent, stockent et analysent. Quels sont les principes à respecter d'un point de vue réglementaire ? Quelles sont les bonnes pratiques à suivre pour que les citoyens soient en confiance avec les outils qui leur sont proposés ? Séance organisée en partenariat avec « l'Observatoire des civic tech & de la démocratie numérique » porté par Décider Ensemble, avec les interventions de :

- la CNIL
- Julien Rossi, chercheur à l'UTC Compiègne.
- les startups Bluenove et Open Source Politics
- le groupe SNCF Réseau.

Production de recommandations

Au cours du second semestre 2018, Clément Mabi et David Prothais, administrateurs de l'ICPC et animateurs de ce chantier, ont engagé la rédaction d'un ouvrage qui en reprend les acquis et propose des pistes de réflexion pour guider l'usage des outils numériques dans les processus participatifs.

1.2. Garantir la concertation

Ce processus de travail a été initié en 2012 par un Comité de pilotage multi-acteurs animé par l'Institut, a produit des propositions en 2014 et contribué à l'ordonnance sur la démocratisation du dialogue environnemental d'août 2016, notamment en inscrivant le recours aux garants dans un certain nombre de domaines.

En 2015 et 2016, l'Institut a travaillé à la constitution d'un annuaire national des garants et à la conception de formations en lien avec la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Un ouvrage a été publié en 2017 (Garantir la concertation, éditions C.L. Mayer).

En 2017, L'Institut a créé un Groupe de réflexion sur les garants, composé d'institutions publiques (CNDP et MTES), de maîtres d'ouvrages (entreprises publiques et collectivités territoriales), de la Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs (CNCE) et de réseaux associatifs nationaux (LPO, FNE et FNAUT). Ce groupe multi-acteurs s'est réuni à trois occasions en 2017 mais n'a pas pu poursuivre ses activités du fait de fortes réserves de la CNDP.

En 2018, malgré la restauration de bonnes relations avec la CNDP, ce groupe ne s'est pas réuni de nouveau. Ce chantier est donc en pause et en attente d'une redéfinition de ses objectifs.

1.3. Participer en intercommunalité

En octobre 2017, un séminaire a été organisé à Paris sur la place des citoyens dans les intercommunalités et en particulier dans les métropoles. Comment ces nouveaux territoires, qui exigent coopération et mutualisation des moyens, sont-ils compris par les citoyens ? Quelle pédagogie pour partager les enjeux ? Quelle place pour la co-construction des projets et des politiques publiques avec les habitants ?

Les 7 et 8 novembre 2017, l'Institut a contribué à l'organisation de la rencontre « Les métropoles à l'écoute des territoires », qui s'est tenue à Grenoble, à l'initiative de Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec France Urbaine et le groupe métropole de la Coordination nationale des Conseils de Développement.

Une nouvelle rencontre est en préparation pour 2019. L'Institut doit cependant préciser sa place dans ce processus de travail à venir, notamment aux côtés des collectivités partenaires et de France Urbaine.

1.4. Chartes de la participation

En 2013, L'Institut a organisé une rencontre nationale à Montpellier sur les chartes de la participation mises en place par les collectivités territoriales. En mars 2018, un atelier de partage d'expérience a été organisé sur ce thème dans le cadre des Rencontres nationales de la participation qui se sont tenues à Lille.

L'Institut a également mis en place une base de ressources sur les chartes des collectivités, accessible en ligne, qui recense 70 chartes mises en place par des collectivités ou des entreprises, assorties pour la plupart de contacts avec des sites ou des personnes-ressources.

1.5. Conseils départementaux et démocratie participative

Le 14 juin 2018, à l'initiative de Pascal Jarry, membre du Conseil d'administration et agent territorial du Conseil départemental de Haute-Garonne, un petit groupe d'agents s'est réuni à Paris avec l'Institut pour mutualiser les besoins et questionnements des services en charge de la démocratie participative.

Le 9 novembre 2018, une nouvelle réunion s'est déroulée pour poursuivre cette réflexion. Il s'agit notamment d'améliorer la diffusion des pratiques participatives au sein des différents services des Conseils départementaux. Ce groupe de travail réunit des participants des Conseils départementaux de Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Aude, Gironde, Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine, Val de Marne. Ce groupe poursuivra ses activités en 2019.

2. Les ateliers et les rencontres

Séminaires, rencontres, groupes d'échange de pratiques, colloques, ateliers... Ces activités visent à susciter des échanges, à fournir de l'information aux praticiens et à leur permettre d'en faire remonter, à apporter une contribution à des démarches engagées par des partenaires. Plus généralement, il s'agit de « faire réseau » en multipliant les occasions de dialogue entre praticiens de la concertation et de la participation et en suscitant des échanges avec les chercheurs ou les décideurs publics.

2.1. Activités préparatoires aux dix ans de l'Institut

Afin de préparer la rencontre nationale consacrée au 10^e anniversaire de l'Institut, plusieurs activités ont été réalisées :



En premier lieu, une enquête en ligne a permis aux participants de caractériser les principales évolutions du champ de la participation citoyenne depuis les dix dernières années, de hiérarchiser les facteurs qui ont eu un impact sur ce champ et d'identifier des enjeux pour l'avenir.

En second lieu, des ateliers ont été organisés dans différents territoires, autour de sujets divers mais en lien avec cette double perspective : tirer un bilan des dix années écoulées et se projeter vers les dix prochaines années. Ces ateliers ont été les suivants :

- Pratiques participatives en Occitanie : regards vers le passé, regards vers le futur (Montpellier, 23 mai 2018)
- Participation : ce qui a changé depuis 10 ans, ce qui va encore changer (Bordeaux, 30 mai 2018) en partenariat avec le C2D de Bordeaux métropole.
- Le marché de la démocratie participative : débat à partir du livre d'Alice Mazeaud et de Magali Nonjon (Paris, 30 mai 2018)
- La participation en milieu rural (Sarrant, 5 juin 2018) en partenariat avec la librairie-tartinerie de Sarrant.
- Bilan et perspectives de la concertation et de la participation citoyenne (Nantes, 4 juillet 2018)
- Participer permet-il de mieux vivre sur notre territoire ? (Fontaine, 5 juillet 201) avec Grenoble Alpes Métropole.

Cette enquête et ces ateliers ont fait l'objet d'une synthèse qui a été présentée lors de la rencontre de Paris.

2.2. Journée nationale « 10 ans de l'Institut »

Intitulée « Penser et débattre ensemble : participation partout, démocratie nulle part ? », cette rencontre s'est tenue à Paris le 17 octobre 2018. Elle a réuni 156 personnes.

Elle s'est organisée autour des moments suivants :

- Retour sur les ateliers organisés en région,
- Table ronde « Lecture critique de dix ans de participation » avec : Audrey Pulvar, Présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme ; Marion Roth, Directrice de Décider Ensemble ; Sandra Rataud, Co-directrice, Dialogue citoyen, évaluation et prospective, Nantes Métropole ; David Prothais, coordinateur de l'ICPC
- Ateliers « Territoires méconnus, nouvelles frontières, pratiques pionnières »
 - Le municipalisme
 - Participation et santé
 - Community organizing
 - Design de politiques publiques
 - Participation et recherche
 - Gestion communautaire des ressources
- Table ronde « Participer dans un monde hostile ? » avec Loïc Blondiaux, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ; Daniel Breuiller, Vice-président de la Métropole du Grand Paris ; Chantal Jouanno, Présidente de la Commission nationale du débat public ; Damien Mouchague, Directeur du Conseil de développement durable de Bordeaux métropole.

2.3. Ateliers sur le dialogue environnemental

Les ordonnances sur le dialogue environnemental promues par le ministère de l'Environnement en 2016 modifient la réglementation autour des projets et des politiques publiques (plans et programmes), renforcent le rôle des garants et introduisent de nouveaux droits pour les citoyens. L'Institut a organisé 4 ateliers sur ce sujet

- à Marseille en octobre 2017
- à Toulouse en janvier 2018 (en partenariat avec le CD de Haute-Garonne)
- à Dijon en avril 2018 (en partenariat avec la DREAL Bourgogne Franche-Comté)
- à Bordeaux en septembre 2018 (en partenariat avec l'Ifrée et Bordeaux métropole)

Ces ateliers ont mobilisé des consultants, agents de collectivités, entreprises, institutions publiques... L'objectif est de mieux faire connaître ces changements et de susciter un débat autour d'eux au sein de la communauté des praticiens.

2.4. Rencontres nationales de la participation

L'Institut a contribué à la préparation de la seconde édition des Rencontres nationales de la participation à l'initiative de l'association Décider Ensemble. Elles se sont tenues du 6 au 8 mars 2018 à Lille. L'Institut y a animé un atelier sur les chartes.

Les prochaines rencontres, qui se tiendront à Grenoble du 11 au 13 mars 2019, est en cours de préparation. L'Institut a intégré le Comité de pilotage des rencontres.

2.5. Groupe d'échange de pratiques

Un Groupe d'échange de pratiques a été organisé à Lyon le 5 février 2018 sur le thème : « Le suffrage universel direct dans les métropoles : quels effets sur la participation citoyenne ? » avec le Grand Lyon.

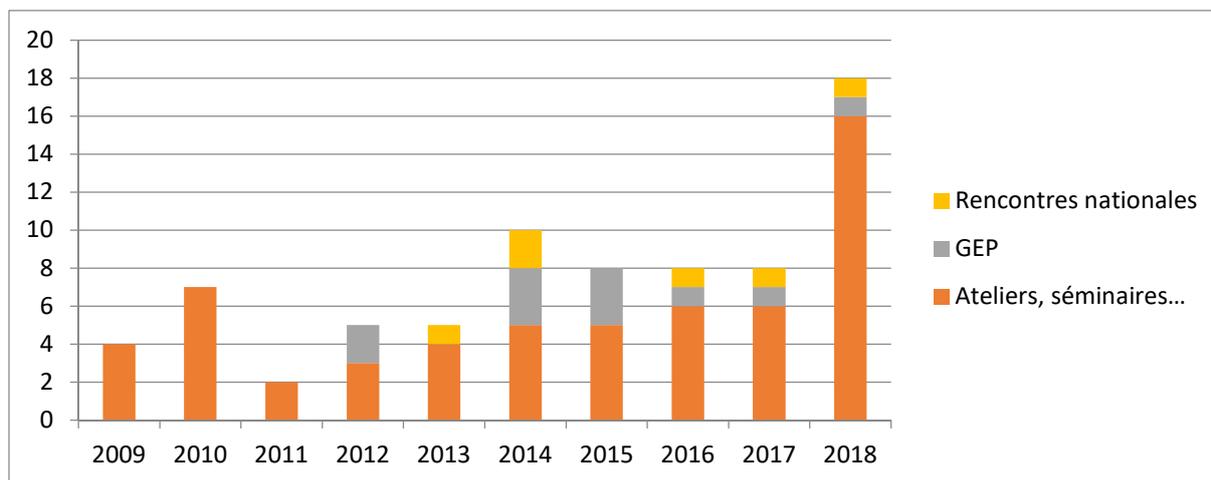
2.6. Autres ateliers

Deux ateliers ont été organisés par l'ICPC en 2018 :

- Les jeux sérieux, outils de participation dans les projets urbains ? (Marseille, 9 novembre 2018). Cet atelier s'est tenu dans le cadre de la journée « la ville en jeux » organisée par la Compagnie des Rêves urbains et divers organismes.
- Les projets, sources de conflits sur les territoires ? (Angoulême, 22 novembre 2018). Cet atelier praticiens-chercheur a été organisé en partenariat avec l'Ifrée.

Enfin, l'ICPC a contribué à la recherche d'intervenants et a apporté une contribution lors du colloque « Participation du public : vers un nouveau dialogue territorial ? » organisé par l'Afite à Paris le 4 juillet 2018 sur les ordonnances de 2016.

L'Institut a organisé ou co-organisé 70 évènements d'ampleur diverse depuis sa création en 2008, depuis les GEP (Groupes d'échange de pratiques) jusqu'à des rencontres nationales. Leur répartition dans le temps est représentée ci-dessous. L'année 2018 s'est révélée très active, notamment du fait des évènements organisés à l'occasion de notre dixième anniversaire.



Ce graphique prend en compte les évènements dont l'Institut a été concepteur ou co-concepteur.

Les rencontres nationales sont les suivantes : 2013 : Les chartes de la Participation (Montpellier) ; 2014 : Rencontre nationale des professionnels de la démocratie participative (Lille), Qui fait quoi pour améliorer la démocratie ? (Valence) ; 2016 : Conseils Citoyens (Paris) ; 2017 : Métropoles participatives (Grenoble) ; 2018 : Dix ans de l'ICPC (Paris). Ces rencontres nationales, à l'exception de celle de 2018, ont été co-organisées avec des partenaires.

Ce graphique ne prend pas en compte les évènements dont des partenaires ont été à l'initiative et auxquels nous avons contribué, soit au niveau de la préparation ou de l'animation (par exemple : rencontres Comédie (Lyon 2016 et Poitiers 2017), Colloque OPDE (Montpellier 2017), Colloque Afite (Paris 2018), etc.), soit en préparant des interventions (Rencontres du dialogue citoyen (Toulouse 2017), Colloque sur le contrôle citoyen (Bogota 2015), Colloque sur le dialogue démocratique (Bogota 2017), Rencontre de l'OIDP (Barcelone 2018).

3. Les ressources et la diffusion

L'Institut souhaite développer ses actions d'information et de la diffusion.

3.1. Newsletter

La liste de diffusion compte plus de 1400 destinataires. En 2018, 6 newsletters ont été envoyées ainsi que 10 messages spécifiquement destinés à annoncer les événements organisés par l'ICPC.

3.2. Site internet

Contenus

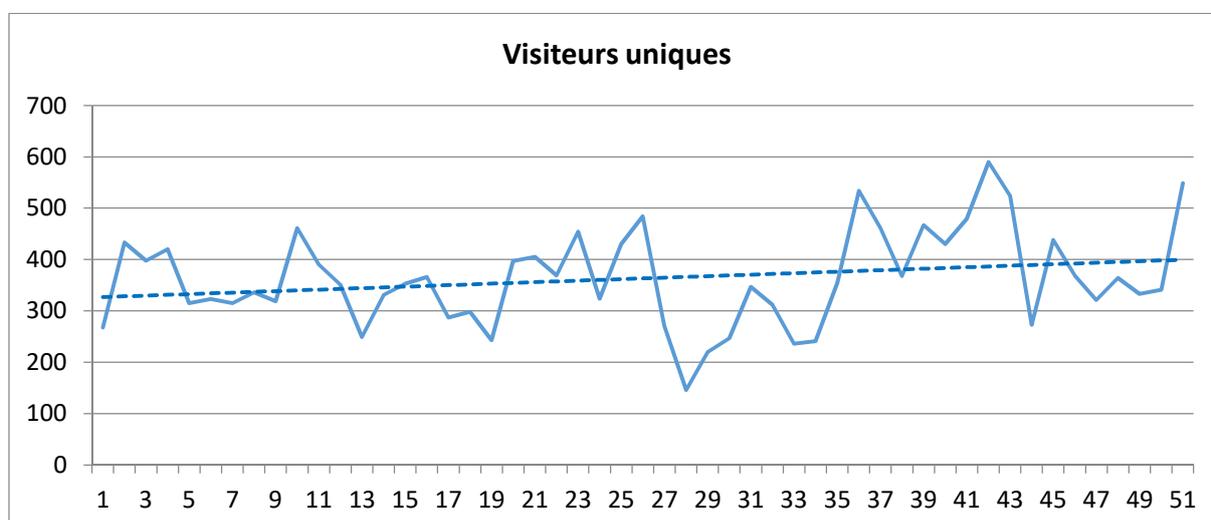
L'alimentation du site en ressources, notamment en matière de documents, annonces d'événements et de formation, offres d'emploi, est permanente. En 2018, un accent particulier a été mis sur la construction d'une base de données référençant des chartes de la participation.

La publication d'une série de « portraits et messages » des membres de l'Institut à destination de la communauté des praticiens a également été engagée à partir de mai 2018. Huit portraits ont ainsi été publiés sur la page d'accueil du site. Cette série est destinée à se poursuivre en 2019.

Lucie Anizon et Pierre-Yves Guihéneuf ont produit une note de lecture critique du livre d'Alice Mazeaud et Magali Nonjon, qui a été mise en ligne.

Fréquentation

En 2018, le site internet de l'ICPC a connu une augmentation moyenne du nombre de visiteurs de l'ordre de 20%, s'établissant pour l'année en moyenne à 52 visiteurs uniques par jour. Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de visiteurs uniques par semaine.



Année 2018. En abscisse : le numéro de la semaine

Les internautes se situent très majoritairement en France métropolitaine mais des connexions sont opérées depuis les DOM et depuis des pays étrangers, notamment Union européenne, Etats-Unis et Canada ainsi que, dans une moindre mesure, Russie et Brésil.

Visiteurs étrangers en 2018



Provenance par continent des visiteurs étrangers en 2018

| Continent | Visites |
|------------------|---------|
| Europe | 18 292 |
| Amérique du Nord | 1 935 |
| Inconnu | 1 774 |
| Asie | 32 |
| Amérique du Sud | 29 |
| Afrique | 9 |
| Océanie | 9 |

Echanges et partenariats

3.3. Les échanges avec les associations et réseaux

L'Institut entretient des relations régulières avec plusieurs organismes actifs dans le champ de la participation, soit autour d'activités co-organisées, soit sous forme d'échange d'informations. Ces relations concernent particulièrement :

- L'association Décider Ensemble, notamment autour de la préparation de la rencontre nationale de la participation et de l'Observatoire des civic techs
- Les Halles Civiques, avec qui nous avons travaillé activement à la création du projet des Halles Belleville et Superpublic

En outre, des activités ont été menées en 2018 en partenariat avec divers organismes :

- Le Ministère de la transition écologique et solidaire (ateliers sur le dialogue environnemental)
- La DREAL Bourgogne Franche-Comté (atelier sur le dialogue environnemental de Dijon)
- L'association Ifrée (atelier sur le dialogue environnemental de Bordeaux et atelier d'Angoulême)
- Bordeaux métropole (atelier sur le dialogue environnemental de Bordeaux)
- Le C2D de Bordeaux Métropole (atelier préparatoire aux 10 ans)
- La librairie-tartinerie de Sarrant (atelier préparatoire aux 10 ans)
- Le Conseil départemental de Haute-Garonne (atelier sur le dialogue environnemental de Toulouse ; chantier Conseils départementaux et démocratie participative)
- Le GIS, associé au cycle Concertation et Numérique. Nous faisons également partie du Conseil d'orientation du GIS
- La compagnie des Rêves urbains (Atelier de Marseille)
- Grand Lyon (GEP)
- Grenoble Alpes Métropole (Atelier de Fontaine, chantier Métropoles participatives)
- L'afite (Colloque sur le dialogue environnemental)

Des relations sont également poursuivies, sans activité particulière en 2018, avec :

- Le réseau de la Charte de la participation hébergé par le MTES, dont nous sommes adhérents
- La Compagnie nationale des Commissaires-enquêteurs, avec qui nous partageons des préoccupations communes autour de l'évolution de la réglementation et des garants.

Des contacts ont nouvellement été engagés en 2018 avec :

- L'OIDP (Observatoire international de la démocratie participative), dont l'Institut est devenu adhérent en 2018. P.Y. Guihéneuf a participé à la rencontre 2018 à Barcelone.
- La coordination nationale des Conseils de développement, en vue d'étudier de possibles synergies
- Le Ciedel, Centre de formation au développement local de Lyon, également en vue de possibles coopérations

3.4. Réseaux locaux de l'Institut

En 2018, l'Institut a été sollicité par plusieurs de ses membres pour mener des activités d'échange dans la région de Nantes et Saint Nazaire. Un premier atelier s'est tenu en 2018 et d'autres sont prévus en 2019. L'Institut est très favorable à l'émergence de groupes locaux répartis sur le territoire. De tels groupes existent déjà de façon très informelle autour de Toulouse, Lyon et Montpellier. L'objectif en 2019 pourrait être de leur permettre de se structurer et de dynamiser leurs activités.

3.5. Activités diverses

En juin, Judith Ferrando (ainsi que d'autres personnes) a été auditionnée par le CESE à l'invitation de Mme Anne Marie Ducroux, en tant que co-présidente de l'Institut, sur la notion de démocratie environnementale.

En novembre, l'Institut (ainsi que d'autres associations) a été auditionné par les députés Emilie Chalas (LREM) et Hervé Saulignac (PS) dans le cadre de leur mission flash « Participation citoyenne et démocratie locale » qui vise à faire le point sur des pratiques diverses : instances pérennes de participation, droit de pétition, budget participatif, civic techs... A la date de rédaction de ce rapport d'activités, nous n'avons pas de nouvelles des suites de cette mission.

En novembre, Pierre-Yves Guihéneuf a répondu, au nom de l'ICPC, à la demande d'un journaliste préparant un article pour « Zepros International » sur la participation citoyenne à la décision publique. Il doit être publié en 2019.

4. L'association

4.1. La gouvernance

Le Conseil d'administration de l'Institut a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2017. En 2018, il était composé de :

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Etienne Ballan | co-président, trésorier |
| Christophe Beurois | |
| Loïc Blondiaux | |
| Hélène Cauchoix | co-présidente |
| Judith Ferrando | co-présidente |
| Aline Guérin | |
| Pascal Jarry | |
| Clément Mabi | |
| David Prothais | |
| Gilles-Laurent Rayssac | |

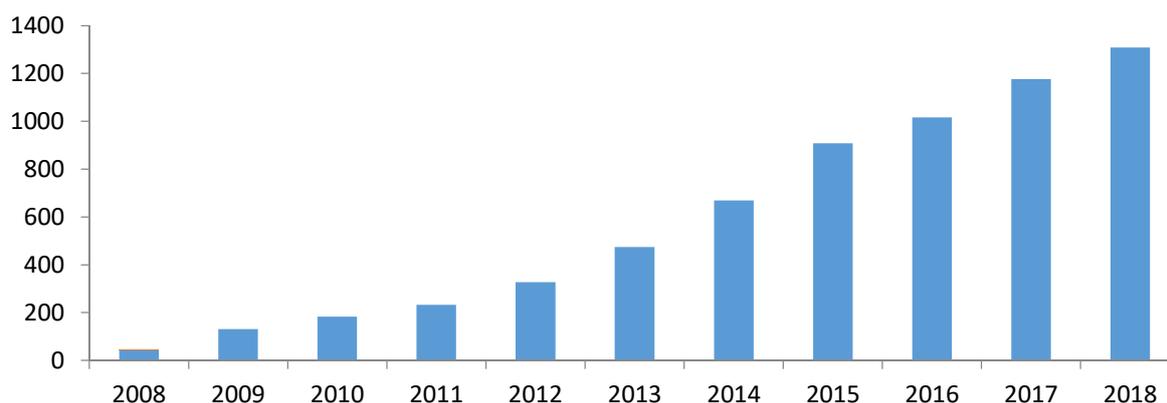
Pierre-Yves Guihéneuf est mis à disposition par l'association Geyser en tant que Délégué général (0,40 ETP), le coût du salaire et des charges étant assumé par l'ICPC.

Le contrat de travail de Lucie Anizon a été interrompu à sa demande en octobre 2018. Suite à un processus de sélection, Émeline Perrin a été engagée par l'ICPC en tant que chargée de mission à temps plein à partir du 5 décembre 2018.

4.2. Les membres

Fin 2017, l'Institut de la Concertation comptait 1177 membres. Un an plus tard, il en compte 1308 (+11%). La croissance du nombre de membres depuis la création du réseau est présentée sur le graphique ci-après.

Évolution du nombre de membres



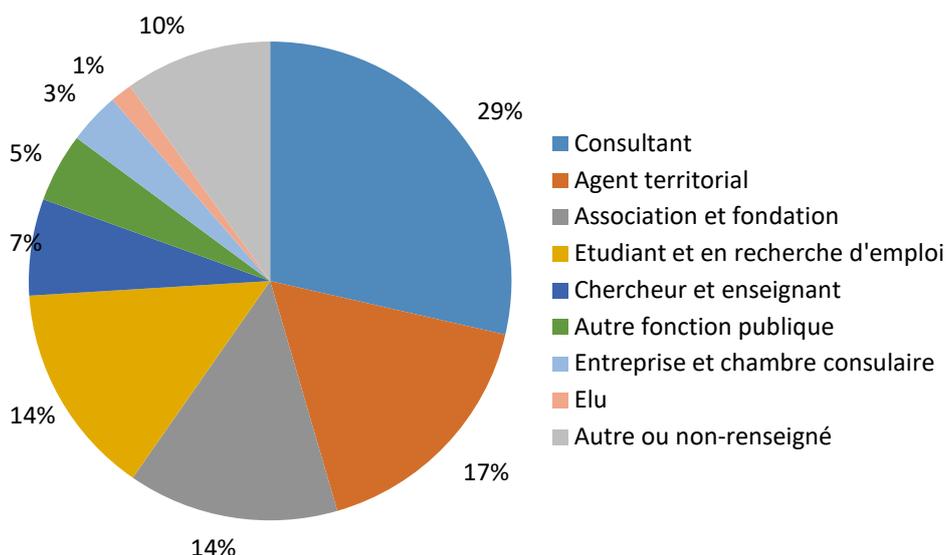
38 membres individuels et 13 structures* seulement sont des membres adhérents, c'est-à-dire paient une cotisation.

Le développement d'adhésions de personnes morales reste un objectif, car l'adhésion permet de concrétiser un partenariat avec des structures diverses.

Le nombre d'adhérents individuels, déjà très réduit (2% des membres), est même en léger recul par rapport à 2017. L'Institut a donc gardé sa nature de réseau ouvert qui prévalait avant la création de l'association en 2016 : aujourd'hui encore, la grande majorité des nouveaux membres n'adhèrent pas à l'association.

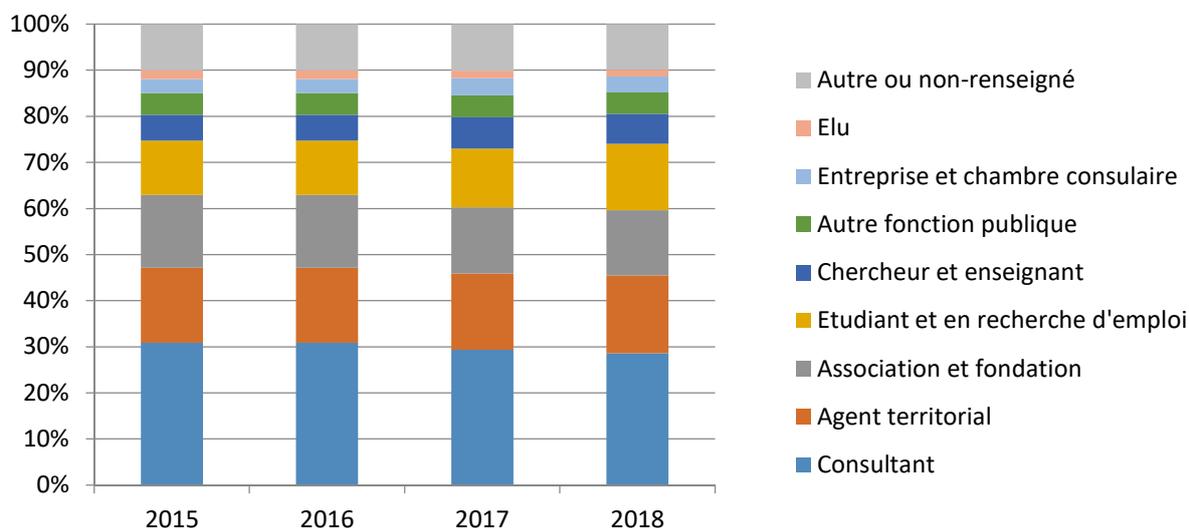
Profil des membres

La diversité des membres reste une constante depuis la création de l'Institut. Au 31 décembre 2018, le profil des membres s'établit comme suit :



* Compagnie nationale des commissaires enquêteurs, RTE, SNCF Réseau, association Geysier, association Ifrée, association Arènes, Res Publica, Déjà-Là, Conseil Départemental de Haute-Garonne, Bordeaux Métropole, Grenoble Alpes Métropole, CDV Évènements, Surfrider Foundation Europe.

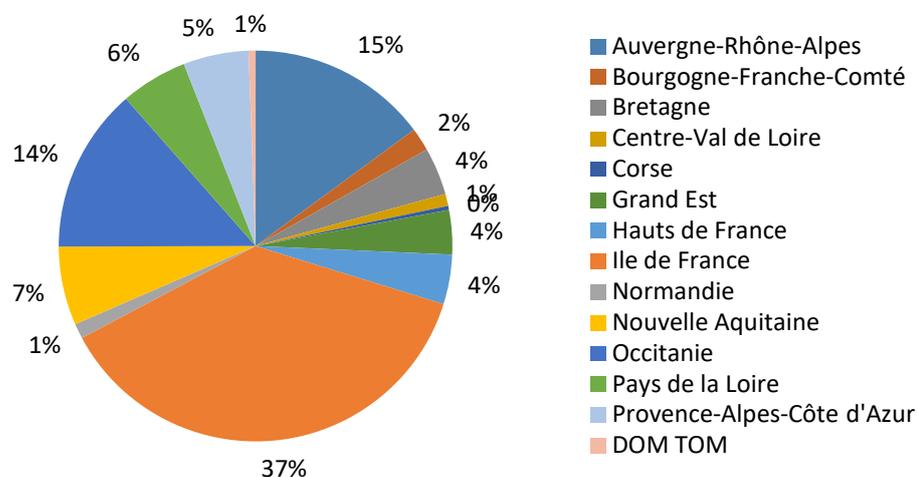
Au cours du temps, ces proportions évoluent peu, comme on le voit sur le graphique ci-dessous. Cependant, la part relative des consultants diminue légèrement (-2% au cours des 4 dernières années) ainsi que celle des membres d'associations (-2%) et celle des élus (-1%) au profit de la part des agents de collectivité (+1%), des étudiants (+2%), des chercheurs et enseignants (+1%).



Origine géographique

Les membres (membres individuels et personnes morales) sont inégalement répartis sur le territoire.

- 96 % d'entre eux résident en France métropolitain, 1% dans les Dom-Tom et 3% à l'étranger (dont une partie sont des français expatriés).
- Les régions les plus représentées sont l'Île de France (448 membres), Auvergne Rhône-Alpes avec les pôles de Lyon et Grenoble (178 membres) et Occitanie avec Toulouse et Montpellier (163 membres).



La quarantaine de membres qui ne résident pas en France se répartissent dans les pays suivants :

| | | | |
|------------|----|-----------------|---|
| Canada | 14 | Bénin | 1 |
| Belgique | 9 | Bulgarie | 1 |
| Maroc | 7 | Etats-Unis | 1 |
| Suisse | 5 | Grande-Bretagne | 1 |
| Algérie | 4 | Grèce | 1 |
| Brésil | 4 | Mauritanie | 1 |
| Sénégal | 3 | Mexique | 1 |
| Allemagne | 2 | Pologne | 1 |
| Guinée | 2 | Portugal | 1 |
| Madagascar | 2 | Togo | 1 |
| Pérou | 2 | Tunisie | 1 |